

1 - Création de site web

1.1 hébergement infogérance Wordpress

Mobox - Le 40 propose un service d'infogérance de votre site web Wordpress. Ce service comprend :

- La disponibilité du site web - serveur mutualisé
- Un mail professionnel de 5Go (adresses mail supplémentaire en option)
- 50 Go d'espace web (pas d'accès FTP)
- 1 nom de domaine : .fr, .com, .net (autres extensions en option)
- 1 bases de données (base de données supplémentaires en option)
- 1 certificat SSL Let's encrypt
- 3 heures de support annuel

Ce service est facturé annuellement de date à date (date d'édition de facture). Vous êtes engagé sur l'année en cours. En cas de non réengagement pour l'année suivante, *Mobox - Le 40* s'engage à assurer une continuité de service d'un mois pour vous permettre de migrer vers un nouvel hébergeur. Au delà de ce délai, le site internet et le service mail seront suspendus. Les données du site web seront archivées et stockées pendant une durée de 6 mois et mises à disposition du client. Au delà de ce délai, les données seront supprimées.

Mobox - Le 40 n'a pas accès aux mails et ne saurait être tenu pour responsable de la perte de données résultant de cette interruption de service ou d'une quelconque manipulation. Le client reconnaît être responsable de ses données mail.

1.2 hébergement externe

Mobox - Le 40 propose de prendre en charge le choix et la configuration de votre hébergement web. Cette prestation comprend :

- Conseil et choix de l'hébergeur en fonction des besoins client définis
- La souscription de l'offre et la configuration des différents services
- La création et configuration de votre adresse mail professionnelle
- Une présentation générale de votre hébergeur et de ses fonctionnalités

Cette prestation est unique. En cas de besoin d'intervention ultérieure, le tarif horaire sera appliqué. A l'issue de cette prestation, le client récupère le mot de passe et la propriété exclusive de son hébergement. *Mobox - Le 40* n'aura donc plus de lien avec cet hébergement.

1.3 La création de site web vitrine

La prestation de création de site web vitrine comprend :

- Le brief de contenu, organisation du menu
- Le conseil à la rédaction de votre contenu et les recommandations SEO. (rédaction disponible en option)
- L'installation et configuration du blog (en option)
- La mise en page de votre contenu en cohérence avec votre image de marque
- L'optimisation SEO de premier niveau
- Compatibilité mobile (responsive)
- Présentation de l'interface administrateur pour l'édition du contenu uniquement

Cette prestation est unique. La création de votre site est un coût unique. A l'issue de la création et de la validation de votre site web, une copie de sauvegarde est effectuée et archivée. Vous êtes propriétaire de votre site web. Une formation avancée à l'utilisation de votre site est possible en option.

Dans le cas de l'infogérance, le site bénéficie de 3 heures par an de modification/support. **Dans le cas d'un hébergement externe**, les interventions ultérieures sur le site sont facturées. Le taux horaire est appliqué.

- *Mobox - Le 40* vous conseille de faire une sauvegarde régulière de votre contenu web -

1.4 La création de site web e-commerce (Wordpress - Woocommerce)

La création d'un site web e-commerce est faite sur un cahier des charges et devis détaillé. Dans tous les cas, la prestation comprend l'installation sur un hébergeur externe sous la responsabilité du client. L'infogérance est disponible via un prestataire externe spécialisé.

La création d'un site e-commerce comprend :

- La rédaction du cahier des charges
- L'installation du site internet via les plateformes Wordpress et Woocommerce
- La configuration de l'arborescence des produits et des fiches produits (selon devis)
- La configuration des frais de port (selon devis)
- L'installation de la solution de paiement (selon devis)
- La formation à l'utilisation du site e-commerce (selon devis)
- Tests fonctionnels en présence du client

Cette prestation est unique. La création d'un site e-commerce est un coût unique. La gestion des articles, des variations, des commandes, leurs réalisations, sont assurées par le client. *Mobox - Le 40* ne saurait être responsable d'une mauvaise gestion du site web livré fonctionnel. A l'issue de la création et de la validation de votre site web, une copie de sauvegarde est effectuée et archivée. Vous êtes propriétaire de votre site web.

- Mobox - Le 40 vous conseille de faire une sauvegarde régulière de votre contenu web -

1.5 Prestations web annexes

Tous les services que propose *Mobox - Le 40* sur votre hébergement dont : la création d'une nouvelle adresse mail, la création d'un sous-domaine, l'installation d'un outil en ligne, la configuration d'une base de données, le débogage d'un site web (liste non-exhaustive) sont facturés au taux horaire suivant un devis préalablement validé. Ces prestations sont un coût unique sauf mention contraire. Dans le cas de l'installation d'un outil en ligne, le client est prévenu que les sauvegardes régulières sont fortement conseillées et que *Mobox - Le 40* ne peut être tenu pour responsable des pertes de données dues à une erreur d'utilisation ou manque de sauvegardes.

2 - Création graphiques

2.1 Propriété intellectuelle

Les créations graphiques (logo et déclinaisons) créées par *Mobox - Le 40* sont la propriété intellectuelle de Nicolas Le Beuzit. Sauf mention contraire, les droits d'exploitation sont cédés pour 5 ans à titre gratuit. Au delà de ce délai, les droits pourront être renégociés avec le client. La modification ou l'utilisation du logo dans un but différent de celui pour lequel il a été dessiné est interdite sans autorisation écrite.

3 - Bureau Le 40 - Conditions d'utilisation du lieu

3.1 Réservation et modalité d'accès

Compte tenu de la configuration du lieu, les utilisateurs s'engagent à vérifier les disponibilités 24h avant leur arrivée. En cas d'absence une clé est mise à disposition des usagers, protégée par un code temporaire fourni la veille de leur arrivée. Les réunions (privatisation de l'espace principal) se font exclusivement sur réservation.

L'édition de facture et le règlement du coworking pour les usagers récurrents peuvent être :

- systématiques (à chaque utilisation du lieu)
- ponctuels (à chaque fois que le solde à payer atteint 30€)
- mensuels (édition le dernier jour ouvré du mois)

L'achat d'un crédit temps de coworking est possible. Dans ce cas, la validité de ce crédit est d'un an après édition de la facture. En cas de rachat de crédit temps avant la fin de l'année, la date de validité est repoussée à un an après la date de la dernière facture éditée.

3.2 Consommables, internet et installations

Le bureau propose un espace cuisine dans lequel tout est à disposition. Le café et le thé sont compris dans le prix du coworking. L'utilisation de l'imprimante est comprise dans le prix du coworking pour une utilisation raisonnable. *Mobox - Le 40* se réserve le droit de facturer si la consommation dépasse 20 feuilles par semaine (0,25€/copie).

Une connexion wifi gratuite est à disposition. Les utilisateurs s'engagent à utiliser cette connexion dans le respect des lois françaises notamment les lois concernant le partage de fichiers soumis aux droits d'auteur.

L'espace partagé dispose d'un écran à disposition. Les usagers s'engagent à ne l'utiliser qu'à des fins professionnelles.

3.3 Règles de vie au bureau partagé

Chaque usager de l'espace collectif s'engage à nettoyer sa vaisselle et laisser son poste de travail propre et rangé.

Les usagers s'engagent à ne pas gêner le travail des autres coworkers (par des rendez-vous ou des appels téléphoniques bruyants par exemple). Les usagers reconnaissent utiliser un espace partagé et acceptent de ce fait que leurs conversations puissent être entendus. *Mobox - Le 40* propose un bureau fermé pour plus de confidentialité.

4 - Domiciliation

4.1 Conditions particulières à la domiciliation

Toutes les conditions spécifiques à la domiciliation d'entreprise sont indiquées dans le contrat de domiciliation disponible au Bureau Le 40. Infos : bonjour@bureaule40.fr